

G. VAN GOIDENHOVEN donne lecture du texte suivant :

G. VAN GOIDSENHOVEN geeft lezing van de volgende tekst :

La question de la gare internationale de bus à Érasme a déjà fait l'objet d'une interpellation lors du Conseil d'octobre 2019 par notre collègue K. ADINE, je vais donc me limiter à rappeler certains éléments de ce projet. La Région cherche un endroit où situer une gare internationale de bus depuis quelques années. Au début de l'été 2018, le précédent Collège a appris que la Région avait dressé une liste de sites susceptibles d'accueillir la dite gare; parmi ces sites, celui situé sur l'actuel parking situé entre le campus Érasme et le nouveau quartier d'habitations « Érasme-Chaudron », semblait être privilégié par la Région. A l'époque, la Collège a accueilli cette hypothèse avec inquiétude, sachant que depuis des années nous proposons à la Région d'intégrer le terrain incriminé au sein de la planification « Érasme-Chaudron », chose que la Région avait refusé tout en nous assurant qu'elle partageait notre volonté de faire évoluer ce parking en zone qualitative et mixte qui serait en quelque sorte un trait-d'union entre les différentes parties de ce quartier en plein développement. Cette préoccupation communale avait, par ailleurs, été communiquée à la Région qui ne pouvait ignorer notre opinion à l'égard de « l'option Érasme ». Or, en novembre 2018, la nouvelle d'une décision régionale en direction de l'hypothèse Érasme a été confirmée.

Les mois passant et devant la manifeste volonté de la Région de ne pas prendre en considération le développement d'une vaste zone résidentielle, ni des inquiétudes du campus Érasme, notre collègue a interpellé le Collège pour s'assurer que celui-ci mettait tout en œuvre pour éviter pareil projet de gare international dans le quartier Érasme. Malheureusement l'ancien bourgmestre a fourni une réponse qui démontrait la résignation du nouveau Collège, pire, le bourgmestre cru bon de dire qu'il était possible de faire de la gare internationale de bus à Érasme un bon projet intégrable dans le quartier. Ces déclarations ont encore accru notre inquiétude.

Heureusement, nous avons découvert récemment que le Collège avait finalement révisé sa position en s'opposant à la solution prévue à Érasme et en proposant une alternative pour l'accueil de cette gare routière, à savoir le Boulevard Industriel, avec en perspective la réactivation du projet toujours hypothétique d'une ligne de tram liant la zone industrielle du canal, la zone de Biestebroek et la gare du Midi. Malheureusement cette proposition fut balayée d'un revers de la main par la Région, laissant apparaître que celle-ci ne voulait pas revoir son projet d'implantation.

Sur base de ces éléments, pourriez-vous me dire si des contacts avec la Région se poursuivent afin de trouver une alternative d'implantation de cette gare routière ?

La commune envisage-t-elle de s'opposer par les moyens administratifs et juridiques en sa possession si la Région dépose des demandes de permis pour concrétiser son projet au cœur du quartier d'Érasme ?

Avez-vous contacté les riverains et les responsables du campus Érasme en vue de recueillir leurs inquiétudes et les rassurer sur les vues de la commune dans ce dossier ?

Comment évolue le projet de tram (que tout le monde reconnaît comme essentiel pour le

développement de la zone de Biestebroeck) sur le boulevard industriel ?

Des perspectives de concrétisation à un terme raisonnable sont-elles envisageables ?

E. TOMAS regrette que G. VAN GOIDSENHOVEN énonce des contres-vérités. Il rappelle simplement qu'il avait déjà relayé au Ministre précédent, Pascal Smet, les préoccupations et les objections que le Collège avait par rapport à ce projet. Une rencontre avait eu lieu avec la ministre actuelle, quelques mois après sa mise en fonction, lors de laquelle il dit lui avoir rappelé l'opposition de la Commune à ce projet et la proposition d'établir cette gare routière au Boulevard Industriel. Il dit que ça c'est la vérité, le reste, ce sont des querelles bassement politiques.

Madame l'Échevine MÜLLER-HÜBSCH répond que, comme E. TOMAS l'a dit, le Collège a toujours indiqué très clairement être opposé à l'installation d'une gare routière dans le quartier Érasme. Le Collège a déjà donné son opinion dans les interpellations précédentes et l'a fait savoir très clairement à la Région aussi. Dire que le Collège a changé d'avis en plein milieu de la discussion n'est pas honnête. Cela risque aussi de causer des inquiétudes auprès des habitants du quartier, il serait donc préférable de discuter de ce dossier de manière sensée. Toutefois, le Collège est d'accord avec G. VAN GOIDSENHOVEN. Le débat est toujours en cours, aucune décision n'a été prise à ce jour. Le Collège a proposé à la Région d'ériger une gare routière au Boulevard Industriel au lieu du quartier Érasme. Ce projet pourrait également inclure un tram sur le boulevard, ce à quoi le Collège est également très favorable. Les deux débats sont en cours avec la Région sur cette proposition. Du temps où il existait une liste des différents endroits pour établir cette gare routière, le quartier Érasme n'était déjà pas le plus favorisé. Actuellement, le Collège a réussi à ré-ouvrir ce débat sur tous les lieux. L'actuelle discussion au niveau régional est principalement axée sur la recherche d'une solution à court terme car la gare routière devra quitter le bâtiment de la Gare du Nord au début de l'année prochaine. On privilégie toutefois une solution située à proximité immédiate de la Gare du Nord. La décision finale est encore en cours mais le Collège continuera à considérer que le quartier Érasme n'est pas approprié pour ce projet.

Monsieur le Bourgmestre-Président ajoute qu'il est en contact étroit avec non seulement les riverains mais aussi le développeur du quartier de logements et les autorités de l'hôpital et de l'université pour constituer un front commun pour être plus forts par rapport à la position communale quant à cette implantation.

G. VAN GOIDSENHOVEN dit ne pas vouloir polémiquer sans fin mais lorsque K. ADINE a fait son interpellation, il lui a été donné une réponse qui, malheureusement, ne montrait absolument pas cette même détermination mais plutôt un élément net de résignation. Ces propos ont été tenus en Conseil communal. Il demande de tourner la page par rapport au passé puisqu'il s'agit effectivement de l'avenir et il se réjouit d'entendre que les débats sont toujours en cours. Lors d'une interpellation de I. EMMERY au Parlement bruxellois, il y a senti une volonté de rester très attaché au projet Érasme, disant qu'au Boulevard Industriel c'était irréalisable et que le tram était une belle idée mais qu'on était pas prêt de le voir. Il pense que le Collège va devoir s'armer d'une grande détermination parce qu'il y a une volonté de la Région de maintenir ce projet et même de trouver une solution à court

terme à Érasme. Le Collège aura toutefois tout le soutien du groupe MR, là où nous sommes et avec les moyens qui sont les nôtres pour maintenir cette opposition par rapport à un projet complètement farfelu qui met en cause des engagements et des vues pourtant partagés par la commune et la Région, pour aboutir à l'aménagement correct de ce quartier, ce qui correspond effectivement aussi à cette responsabilité de loyauté que les édiles communaux ont à l'égard des nouveaux habitants venus s'établir dans un quartier, au regard évidemment d'une affirmation réelle et d'une conception urbanistique qui était pertinente. Cette implantation de gare routière est un élément d'effet d'aubaine, ça n'a malheureusement rien à voir avec un bon aménagement du territoire. Il pense que, dans une ville qui se veut exemplaire, apaisée, réfléchie et si possible concertée, ce serait un très mauvais signal de passer outre la détermination communale. Il imagine que si elle est infaillible du côté du Collège, la Région finira bien par renoncer à ces perspectives absolument fâcheuses.